

A Perpignan

Le 17 Avril 2018

Mesdames, Messieurs,

Chers Président(e)s de Clubs, de toutes tailles et tous niveaux, de notre nouvelle Ligue d'Occitanie de Football,

En charge d'un site indépendant de toute instance sur le football de notre Région, j'ai été régulièrement saisi, depuis le début de l'année 2018 et la disparition de notre Président Maurice Martin, de nombreuses informations et communiqués sur des **conflits au sein du Comité Directeur de la Ligue**.

Je sais votre temps précieux, et j'ai conscience du peu de disponibilités que vous avez à consacrer à ce sujet, bien occupés que vous êtes à boucler la saison en cours et, déjà, à préparer la saison à venir pour beaucoup d'entre vous.

J'essaierai donc que la présente soit la plus synthétique possible.

La **gravité de la situation** me pousse à attirer sans délai votre attention sur les derniers évènements concernant notre instance, et les conséquences directes sur **tous nos clubs**.

En janvier, le Trésorier Général a présenté, pour la **troisième fois en six mois**, sa démission.

Dans la foulée, deux comités directeurs ont été convoqués avec, pour objet principal, de pourvoir à la vacance du poste de Président.

Deux membres du Comité de Direction se sont déclarés candidats, et, après vote final le 17 février, l'un d'entre eux devait être présenté lors d'une assemblée générale prévue, dans un premier temps, à la mi-avril.

Cela, bien entendu, afin que le comité directeur soit **opérationnel** pour cette fin de saison où doivent être décidés les tarifs de licences, mutations et autres **charges financières appliquées aux clubs pour la saison à venir**, mais aussi, les accessions et descentes en cette **année charnière** de mise en application de la réforme.

Problème de taille : dans l'intervalle, **l'intégralité des représentants des clubs de cinq districts** ont demandé, conformément à l'article 13 des Statuts de la Ligue de Football d'Occitanie, la convocation d'une assemblée générale avec, pour ordre du jour, la **révocation de l'intégralité des membres du comité directeur de la Ligue**.

Cette demande a été notifiée par **huissier de justice** au siège social de la Ligue dans la journée du **16 mars**, acte qui demande convocation de cette assemblée générale dans un délai maximum de **deux mois**.

Le Comité Directeur en a donc pris connaissance lors de sa séance plénière du **samedi 7 avril**.

Nous attendions donc les suites données à cette affaire, et dans les délais les plus brefs.

Dix jours après, silence radio de l'ensemble de nos élus.

Pourtant de sources concordantes, cette assemblée générale est bien programmée pour le **samedi 5 mai**, dans la matinée, à **Fonsorbes (Haute Garonne)**.

Nous vous rappelons que le Comité Directeur prend des décisions qui ont une incidence directe et immédiate sur tous nos clubs.

Vous n'êtes pas sans savoir, car vous le vivez au quotidien, qu'une **part importante de nos budgets** sont prélevés par notre instance régionale, à savoir les licences, frais de mutations, cotisations fédérales, frais de gestion, cotisation ligue, frais de formation éducateurs pour **TOUS** les clubs, ainsi que toutes autres ressources concernant les compétitions régionales : frais d'officiels, frais de dossiers disciplinaires, droits de constitutions de dossiers, amendes, et vous savez cette liste loin d'être exhaustive.

Pour autant, les statuts de la Ligue sont clairs : **seuls les clubs de Ligue sont convoqués à l'assemblée générale.**

Les près de **1000 clubs**, qui n'ont **pas le pouvoir de participer directement aux débats**, sont représentés par **75 délégués de vote**, qui captent donc à eux seuls, **60%** du total des voix environ.

Les plus de **300 clubs** qui auront le privilège de pouvoir voter ne disposent donc **que de 40% au total** pour faire valoir leur position dans ce débat essentiel. Une importance moindre, ajoutée à ces incessantes querelles qui en lassent plus d'un, qui ne donne guère envie à nos Président(e)s d'accomplir leur devoir civique.

Devant ce très court résumé et ce triste constat, je tiens à vous amener les interrogations suivantes :

- **Est-il légitime que des clubs qui participent directement aux ressources de la Ligue ne soient pas, si ce n'est associés au débat, au moins informés, par correction et considération, d'une situation grave et rarissime au niveau national ?**
- Est-il normal qu'**aucune convocation, ni information** quant à la tenue de cette réunion capitale, ne filtre à 18 jours de sa programmation (15 jours au moins selon les statuts) ? Ne joue t-on pas la montre et le « moins on sera, mieux ce sera » ?
- Est-il logique que l'officialisation tardive de ce rendez-vous ne permette à personne d'inscrire une question à l'ordre du jour, car hors délai (obligatoirement 30 jours avant ladite AG) ?
- Est-il décent d'informer les clubs participants pendant les vacances scolaires d'une réunion capitale, en la programmant en plein « viaduc » du 8 mai, et ce, le plus tard possible, en pleine période de « migration » des boîtes mails officielles des clubs ? A la même date que des évènements majeurs tels que les finales Régionales U13 Pitch, et Séniors Futsal ? Clairement : avec toutes les conditions réunies **pour que la mobilisation soit la plus légère possible ?**
- Est-il normal que des réunions appelant à révoquer un comité directeur d'une instance FFF se tiennent au sein même de sièges sociaux d'instances FFF ?

Mais surtout : quels sont les motifs d'une telle demande de révocation, **acte grave qui peut conduire la Ligue à terminer la saison sans élus à sa tête, et ce pour une durée de cinq semaines à deux mois.**

Si la presse locale s'est déjà saisie de ce problème, il n'est évoqué que des « clans » qui n'écoutent pas l'autre, de problèmes graves de communication entre élus, mais **personne**, parmi les rares

qui ont accepté de prendre publiquement la parole, **ne se sont prononcés sur le FOND des dossiers** qui amènent désaccords...

Devant la gravité de la situation, il nous apparaît important d'agir.

Je tiens par la présente à inciter l'ensemble des clubs de niveau Ligue :

- A questionner nos élus sur les motifs réels qui nous ont amené à cette situation, **notamment dans les réunions informelles qui se tiennent en ce moment**,
- A ne pas donner de procuration « en blanc », car, si ordre du jour et convocation ne sont toujours pas officiels, certains prennent déjà position pour obtenir des pouvoirs de Présidents de clubs déjà pris ce jour-là par d'autres obligations,

Aux clubs de Districts, toujours **non consultés et non informés** à ce jour malgré une situation qui perdure depuis plus de deux mois, à se rapprocher de nous afin de se mutualiser pour enfin, obtenir des informations précises sur la situation de notre instance.

A tous les clubs, je vous informe :

- De la mise en ligne d'un site dédié au sujet, **disponible dès à présent** à l'adresse www.lfo-citoyenne.com. Vous y trouverez la chronologie du conflit, le programme des actions, les liens vers tous les articles de presse traitant du sujet afin d'être bien informé...
- De la tenue de **réunions d'informations sur le sujet**, où je vous invite à venir me rencontrer pour échanger sur la situation, ses conséquences directes, et les **pistes de réflexion à explorer ensemble**.

La première réunion se tiendra ce **jeudi 19 avril à Saint Jory** (Haute Garonne).

Lors de ces réunions, toute personne impliquée **dans un club** ou **une instance** sera la bienvenue.

Une seconde réunion est prévue dans les **Pyrénées Orientales le 27 avril**.

Je suis à votre disposition pour me rendre dans **d'autres départements de la Région** si vous avez la possibilité de nous accueillir (salle municipale, club house, structure privée...).

Enfin, pour que tout le monde puisse prendre connaissance du contenu de ces débats, une **vidéo** sera prochainement à votre disposition afin de prendre connaissance de tous ces éléments et de mon analyse.

Pour toute réaction, demande d'information, je reste à votre disposition :

- Par téléphone : **06.71.00.98.74**
- Par courriel, **equipe@lfo-citoyenne.com**

Dans l'attente de vous lire et en espérant vous avoir amené des éléments essentiels à votre réflexion, je vous prie de croire en l'expression de mes plus cordiales salutations.

Cyril Durand